

STATIONNEMENT ET ACCÈS AU SENTIER :

parking à l'entrée du magasin Décathlon
ZAC du Mont-Joie à Saint-Martin-Boulogne.

COORDONNÉES GPS :

Latitude : 50.731906 - Longitude : 1.645652

RECOMMANDATIONS

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.



PARCOURS Viaduc d'Echinghen

PARCOURS 8

Parcours réalisés par le service communication, tél. : 03 21 32 84 84
Entretien des parcours réalisé par le service
Environnement de la municipalité, tél. : 03 21 92 37 69
et l'association Rivages Propres, tél. : 03 21 10 46 97

Mairie de Saint-Martin-Boulogne
313, route de Saint-Omer
62280 - Saint-Martin-Boulogne
Tél. +33 (0)3 21 32 84 84
www.saintmartinboulogne.fr



PARCOURS 8

PARCOURS DU Viaduc d'Echinghen

Départ : Mont-Joie

12,3 km

3h00

Niveau
Moyen





DESCRIPTIF

 **Circuit → 12,3 km**

D • Départ de l'entrée du parking du magasin Décathlon ZAC Mont-Joie. Remonter par le trottoir en direction du rond-point Mont-Joie. Passer par la droite du rond-point puis remonter la "route de Saint-Omer"

450 m • La traverser sur le passage protégé, face au restaurant Courtepaille et la remonter (en continuant à droite)

1 Tourner à gauche rue du Général Mangin

720 m • Prendre à gauche "rue Boillot". Continuer pour rejoindre la "route de Desvres"

1000 m • Traverser la "route de Desvres", prendre à droite et emprunter tout de suite à gauche le "chemin Villebois"

2 1140 m • Franchir la grille et pénétrer dans l'ancien Arboretum de Boulogne-sur-Mer, riche d'une faune et d'une flore très diversifiée

1630 m • Prendre à droite à l'intersection

1750 m • Prendre à droite à l'intersection

1800 m • Prendre à droite pour apercevoir le 1^{er} étang puis rebrousser chemin et prendre à droite

1900 m • Prendre à droite pour apercevoir le second étang puis rebrousser chemin et prendre à nouveau à droite, franchir 2 petites passerelles puis une 3^e plus longue.

À l'intersection, monter par l'escalier en bois à gauche

2160 m • En haut de l'escalier, prendre à droite. On débouche sur l'ancienne voie ferrée d'intérêt local "le Portel-Bonningues"

2360 m • Prendre la montée à gauche et longer le terrain de foot pour déboucher "rue de Bertinghen"

2630 m • Prendre à gauche et, à l'intersection avec la "rue de la Croix Abot", prendre à droite en descendant

2900 m • Traverser la route (attention à la circulation) et emprunter la "rue de la Fontaine du Bourreau" à gauche

3 3000 m • Prendre à droite le "ravin de Pitendal"

3820 m • On débouche "rue Patin", prendre à gauche et monter par le sentier pédestre (assez raide)

4330 m • En haut du sentier, on débouche sur le "chemin Vert", prendre à droite et passer sous l'autoroute A16

4860 • Prendre à gauche à l'intersection et continuer sur un chemin caillouteux

4 5490 m • Prendre à droite le "chemin des Juifs" et descendre vers Échinghen en longeant le viaduc

6330 m • On débouche sur la D234. Prendre à gauche (attention à la circulation), passer sous le viaduc

6860 m • On entre dans Échinghen

5 7700 m • On arrive sur une placette, prendre à gauche en direction de l'église mais tourner avant celle-ci pour emprunter, à droite, un sentier ombragé assez raide

8700 m • En haut, continuer tout droit, passer sous le pont et à l'intersection, prendre à droite le "chemin Vert"

9950 m • On débouche "rue de la Croix Abot", prendre à droite

10200 m • On débouche sur la D341, la traverser (attention) et prendre à droite au-dessus de l'A16

6 10320 m • Tourner à gauche direction "La Capelle"

10740 m • Traverser la route et emprunter en face le "chemin de la Caucherie". À gauche, longer la propriété privée (Château dont les jardins furent dessinés par Le Nôtre)

7 11140 m • Prendre à gauche le petit sentier qui mène à la piste cyclable, descendre le talus et traverser la route

Continuer tout droit sur la piste cyclable pour remonter vers le Mont-Joie. Traverser la "route de Saint-Omer" par le passage protégé face au restaurant Courtepaille emprunté au départ et regagner le parking du magasin Décathlon

12300 m • Arrivée.



POINTS D'INTÉRÊT

- A. Ancien Arboretum
- B. Ancienne Voie Ferrée d'Intérêt Local du Portel-Bonningues
- C. Le Viaduc
- D. Manoir de Belle-Isle
- E. Église d'Échinghen (classée)
- F. Le Mont-Lambert 189 m, point culminant autour de Boulogne (relais TV)
- G. La Caucherie (propriété privée) jardins dessinés par Le Nôtre

INFOS PRATIQUES

Balisage PR (jaune) et flèches
Bonnes chaussures conseillées

-  Continuité d'itinéraire
-  Mauvaise direction
-  Changement de direction

